



CONCOURS D'ADMINISTRATEUR-ADJOINT 2019

Épreuves d'admissibilité

DIRECTION DES
RESSOURCES HUMAINES
ET DE LA FORMATION

ÉPREUVE À OPTION : GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

(durée 2 heures – coefficient 2)

N.B. : L'usage d'une calculatrice de poche, y compris d'une calculatrice programmable et alphanumérique, à fonctionnement autonome, sans imprimante, sans document d'accompagnement et de format maximum 21 cm x 15 cm de large est autorisé (non fournie par le Sénat).

Aucun document n'est autorisé (la liste des comptes du Plan comptable général est fournie en annexe).

AVERTISSEMENT

Si l'énoncé du sujet, des questions ou des annexes, vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement sur votre copie.

Le sujet est composé de trois exercices indépendants :

- Exercice 1 : 6 points
- Exercice 2 : 6 points
- Exercice 3 : 8 points

Le sujet comporte 13 pages (y compris celle-ci).

Liste des annexes :

- *Annexe 1 : états financiers pour l'exercice 2018*
- *Annexe 2 : gestion des excédents de trésorerie*
- *Annexe 3 : présentation de la nouvelle activité*
- *Annexe 4 : plan comptable général des associations*

L'association Anim'Actions a pour objet, depuis plusieurs décennies, d'organiser des actions culturelles, sportives et sociales.

En 2018, l'association comporte 2 500 adhérents. Toute participation à une animation implique le versement de la cotisation annuelle. Son montant est fixé à un niveau faible pour rendre l'adhésion attractive. Par la suite, certaines activités sont payantes et d'autres sont gratuites.

Les activités se déroulent dans un espace de 1 000 m² mis à disposition gratuitement par la commune. Treize salariés sont permanents à temps plein et de nombreux vacataires assurent l'encadrement des animations.

En tant qu'expert indépendant, vous rencontrez le président de l'association qui a de multiples questions sur la situation financière et la performance de l'association.

Exercice 1

Vous disposez du bilan et du compte de résultat d'Anim'Actions pour l'exercice 2018. L'annexe des états financiers est en revanche incomplète.

Le président de l'association, non spécialiste en comptabilité, vous demande de l'aide pour connaître les conséquences comptables de certaines décisions de gestion.

Travail à faire à partir de l'annexe 1

- 1) Définir les trois notions suivantes : amortissement, dépréciation et provision.
- 2) Compléter les tableaux de l'annexe des états financiers de l'association (**à recopier sur la copie**).
 - a) Tableau des dépréciations et provisions
 - b) Tableau des amortissements
 - c) Tableau des immobilisations
- 3) Indiquer l'effet des opérations suivantes sur la trésorerie et le résultat d'Anim'Actions (les écritures au journal ne sont pas demandées).
 - a) Le versement début 2019 d'une subvention d'investissement de 10 000 € pour financer un matériel amortissable en linéaire sur 10 ans.
 - b) La vente pour 5 000 € de valeurs mobilières de placement acquises à un coût de 3 000 €.
 - c) L'extourne des charges constatées d'avance et produits constatés d'avance au 01/01/2019.

Exercice 2

Comme le versement des subventions s'effectue en début de période, Anim'Actions dispose d'une trésorerie non négligeable. Le président de l'association aimerait une analyse sur cette situation.

Travail à faire à partir des annexes 1 et 2

- 1) Comment distinguer un titre immobilisé de l'activité de portefeuille (TIAP), un titre de participation et une valeur mobilière de placement ?

- 2) Qu'appelle-t-on des valeurs mobilières de placement « entièrement liquides » ?
- 3) Calculer la trésorerie nette d'Anim'Actions au 31/12/2018.
- 4) Quels sont les avantages et inconvénients des solutions proposées en annexe 2 ?
- 5) Calculer puis interpréter l'écart-type de la rentabilité de l'action A.
- 6) Conseiller le président de l'association sur l'utilisation souhaitable des 300 000 € de trésorerie jugées excédentaires au 31/12/2018. Votre réponse doit être justifiée et fondée sur des calculs.

Exercice 3

Le président a des difficultés à évaluer le coût des activités proposées car Anim'Actions ne dispose pas d'une comptabilité analytique. Généralement, les tarifs sont reconduits d'une année sur l'autre.

Vous proposez la mise en place d'une comptabilité analytique pour calculer des coûts complets. L'approche s'appuie sur la méthode des centres d'analyse.

Travail à faire à partir de l'annexe 3

- 1) Pourquoi ne pas proposer le calcul d'un coût partiel ?
- 2) Définir une charge directe et une charge indirecte.
- 3) Quel est l'objectif d'une unité d'œuvre ? Sur quel critère le choix d'une unité d'œuvre est-il réalisé ?
- 4) Classer les charges de la nouvelle activité de basket-ball selon leur nature (directe, indirecte, fixe et variable).
- 5) Proposer des unités d'œuvre pertinentes compte tenu des informations disponibles puis établir le tableau de répartition des charges indirectes. En déduire le coût d'une unité d'œuvre.
- 6) Compte tenu des choix effectués à la question précédente, calculer le coût de revient de la nouvelle activité de basket-ball.
- 7) Si aucune subvention n'est négociée pour financer une partie de cette nouvelle activité, quel est le résultat correspondant ?
- 8) Le président pense qu'une subvention de 15 000 € peut être envisageable pour cette nouvelle activité : en visant un résultat nul, quel serait le tarif à fixer pour chaque participant ?

Annexe 1 : États financiers pour l'exercice 2018

L'association a l'obligation d'utiliser le plan comptable général (règlement modifié n° 99-03 du 29 avril 1999 du Comité de la réglementation comptable (CRC), sous réserve des adaptations prévues par le règlement n° 99-01 du 16 février 1999 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations).

Toute association recevant plus de 153 000 € de subventions est tenue de publier ses états financiers (bilan, compte de résultat et annexe).

Bilan au 31/12/2018 (en €)

ACTIF	31/12/2018			31/12/2017
	Brut	Amortissements et dépréciations (a)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériels	200 000	130 000	70 000	60 000
Immobilisations financières	0	0	0	0
Total I	200 000	130 000	70 000	60 000
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	0	0	0	0
Créances clients	73 000	0	73 000	40 000
Autres créances	10 000	0	10 000	15 000
Valeurs mobilières de placement (b)	40 000	0	40 000	40 000
Disponibilités	400 000	0	400 000	380 000
Charges constatées d'avance	5 000	0	5 000	2 000
Total II	528 000	0	528 000	477 000
TOTAL GENERAL (I+II)	728 000	130 000	598 000	537 000

(a) Il n'y a jamais eu de dépréciation d'un poste de l'actif.

(b) Entièrement liquides.

PASSIF	31/12/2018	31/12/2017
FONDS PROPRES		
Fonds associatif et de réserves	298 000	280 000
Résultat de l'exercice	15 000	18 000
Report à nouveau	0	0
Subventions d'investissement	0	0
Total I	313 000	298 000
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	100 000	70 000
Provisions pour charges	0	0
Total II	100 000	70 000
DETTES		
Emprunts et dettes auprès établissements de crédits	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 000	17 000
Dettes fiscales et sociales	50 000	48 000
Dettes sur immobilisations	0	0
Produits constatés d'avance	119 000	104 000
Total III	185 000	169 000
TOTAL GENERAL (I+II+III)	598 000	537 000

Compte de résultat pour l'exercice 2018 (en €)

Produits d'exploitation	
Ventes de marchandises	0
Production vendue	0
Prestations de services	206 000
Production stockée	0
Subventions d'exploitation	820 000
Reprises sur provisions et dépréciations (et amortissements)	0
Autres produits	25 000
Total I	1 051 000
Charges d'exploitation	
Achats de marchandises	0
Variation des stocks de marchandises	0
Achats de matières premières	0
Variation des stocks de matières premières	0
Autres achats et charges externes	490 000
Impôts, taxes et versements assimilés	20 000
Charges de personnel	450 000
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	50 000
Autres charges	32 000
Total II	1 042 000
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	9 000
Produits financiers	
De participation	0
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0
Autres intérêts et produits assimilés	7 000
Reprises sur provisions et dépréciations	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0
Total III	7 000
Charges financières	
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	0
Intérêts et charges assimilées	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0
Total IV	0
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	7 000
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	16 000
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	1 000
Produits de cessions d'éléments d'actifs	0
Quote-part de subventions d'investissement virée au résultat	0
Reprises sur provisions et dépréciations	0
Total V	1 000
Charges exceptionnelles	
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	2 000
Sur opérations de gestion	0
Sur opérations en capital (VCEAC)	0
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	0
Total VI	2 000
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-1 000
Bénéfice ou perte (I-II+III-IV+V-VI)	15 000

Tableaux de l'annexe à compléter (à recopier sur la copie)

Tableau des amortissements

	Début 2018	Augmentations	Diminutions	Fin 2018
Amortissements des immobilisations				

Tableau des dépréciations et provisions

	Début 2018	Augmentations	Diminutions	Fin 2018
Stocks				
Créances clients				
Immobilisations				
Provisions pour risques et charges				
Total				

Tableau des immobilisations

	Début 2018	Augmentations	Diminutions	Fin 2018
Installations techniques, matériels				

Annexe 2 : Gestion des excédents de trésorerie

Il est raisonnable de prévoir que l'association disposera pendant 3 mois d'une trésorerie excédentaire de 300 000 €. Au 01/01/2019, ce montant est comptabilisé dans le compte « Disponibilités ».

Trois solutions sont envisageables (les frais de transaction et les effets fiscaux sont négligés) :

- a) Ne rien faire.
- b) Faire un dépôt sur un compte à terme (rémunération annuelle fixe de 1 %).
- c) Investir dans des actions A.

Voici les cours de l'action A à la fin des 6 derniers mois :

Fin Juillet 2018	Fin août 2018	Fin septembre 2018	Fin octobre 2018	Fin novembre 2018	Fin décembre 2018
205	211	213	209	212	215

Le cours au 01/01/2019 est de 216 €.

Selon les analystes du marché boursier, il est raisonnable de penser qu'au cours du premier trimestre 2019, le cours de l'action A augmentera de 1 % par mois.

Annexe 3 : Présentation de la nouvelle activité

Les charges indirectes fixes en 2018 sont classées dans le tableau ci-dessous :

Entretien et maintenance de l'« Anim'Espace »	90 000 €
Comptabilité et gestion des ressources humaines (permanents et vacataires)	60 000 €
Gestion des activités	20 000 €
Gestion des inscriptions	10 000 €

L'association Anim'Actions dispose d'un espace de 1 000 m² nommé l'« Anim'Espace ». Les locaux sont répartis comme suit :

- Dix salles d'activités (pour des ateliers artistiques ou de langue) de 40 m² chacune.
- Une salle équipée pour les cours de danse de 120 m².
- Deux salles de musique de 50 m².
- Un espace d'accueil d'enfants en halte-garderie de 300 m².
- Des bureaux pour les services administratifs (inscription, gestion des vacataires et des permanents, organisation des plannings des activités, comptabilité) d'une surface totale de 80 m².

En outre, l'association a des accès privilégiés à des terrains extérieurs de football et de tennis.

En 2018, les activités proposées sont les suivantes :

- 3 000 heures d'activités sportives en extérieur ;
- 950 heures de danse ;
- 400 heures de séances autour du bien-être ;
- 500 heures de musique ;
- 550 heures de cours de langue ;
- 750 heures d'activités diverses (soutien scolaire, couture...).

Le nombre d'heures indiqué est calculé par la somme des heures de chaque adhérent assistant aux séances. Il s'agit d'un nombre d'heures-adhérents.

Une seule nouvelle activité, de basket-ball, est proposée en 2019 pour les jeunes à partir de 7 ans. Deux cours différents sont prévus sur deux créneaux horaires de deux heures chacun dans un gymnase à proximité pendant 20 semaines. Chaque jeune n'a accès qu'à un cours.

Il est raisonnable de penser que la moitié des inscrits est déjà adhérente à l'association. La cotisation jeune en 2019 est fixée à 5 €. Il reste à fixer le prix de cette nouvelle activité.

Aucun salarié permanent ne peut animer les séances mais deux vacataires peuvent encadrer les jeunes à chaque séance. Le coût total de cet encadrement est estimé à 5 000 € pour l'année 2019. Chaque cours n'est ouvert qu'à 15 jeunes (au vu des derniers sondages, ce maximum sera atteint).

L'accès au gymnase est encadré par une convention sous la condition d'un versement de 1 000 € pour l'année 2019.

Annexe 4 : Plan comptable général des associations

Classe 1 : comptes de capitaux (fonds propres, emprunts et dettes assimilées)

- 10 Fonds associatifs et réserves
 - 102 Fonds associatifs (sans droit de reprise)
 - 103 Fonds associatifs (avec droit de reprise)
 - 105 Écarts de réévaluation
 - 106 Réserves
- 11 Report à nouveau
 - 110 Report à nouveau (solde créditeur)
 - 115 Résultat sous contrôle de tiers financeurs
 - 119 Report à nouveau (solde débiteur)
- 12 Résultat net de l'exercice
 - 120 Résultat de l'exercice (excédent)
 - 129 Résultat de l'exercice (déficit)
- 13 Subventions d'investissement affectés à des biens non renouvelables
 - 131 Subventions d'investissement
 - 139 Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat
- 14 Provisions réglementées
- 15 Provisions
 - 151 Provisions pour risques
 - 153 Provisions pour pensions et obligations similaires
 - 154 Provisions pour restructuration
 - 157 Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices
 - 158 Autres provisions pour charges
- 16 Emprunts
 - 164 Emprunts auprès des établissements de crédits
 - 165 Dépôts et cautionnements reçus
 - 167 Emprunts et dettes assorties de conditions particulières
 - 168 Autres emprunts et dettes assimilées
- 18 Comptes de liaison des établissements
 - 181 Apports permanents entre siège social et établissements
 - 185 Biens et prestations de services échangés entre établissements et siège social
 - 186 Biens et prestations de services échangés entre établissements (charges)

- 187 Biens et prestations de services échangés entre établissements (produits)
- 19 Fonds dédiés
 - 194 Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement
 - 195 Fonds dédiés sur dons manuels affectés
 - 197 Fonds dédiés sur legs et donations affectés

Classe 2 : comptes d'immobilisations

- 20 Immobilisations incorporelles
 - 201 Frais d'établissement
 - 203 Frais de recherche et de développement
 - 204 Investissements de création
 - 205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires
 - 206 Droit au bail
 - 208 Autres immobilisations incorporelles
- 21 Immobilisations corporelles
 - 211 Terrains
 - 212 Agencements et aménagements de terrains
 - 213 Constructions
 - 214 Constructions sur sol d'autrui
 - 215 Installations techniques, matériel et outillage industriels
 - 218 Autres immobilisations corporelles
- 22 Immobilisations grevées de droits
 - 228 Immobilisations grevées de droits
 - 229 Droits des propriétaires
- 23 Immobilisations en cours
 - 231 Immobilisations corporelles en cours
 - 232 Immobilisations incorporelles en cours
 - 237 Avances et acomptes versés sur immobilisations incorporelles
 - 238 Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles
- 26 Participations et créances rattachées à des participations
 - 261 Titres de participation
 - 266 Autres formes de participation
 - 267 Créances rattachées à des participations

Annexe 4 : Plan comptable général des associations

- 268 Créances rattachées à des sociétés en participation
- 269 Versements restant à effectuer sur titres de participation non libérés
- 27 Autres immobilisations financières
 - 271 Titres immobilisés (droit de propriété)
 - 272 Titres immobilisés (droit de créance)
 - 274 Prêts
 - 275 Dépôts et cautionnements versés
 - 276 Autres créances immobilisées
 - 279 Versements restant à effectuer sur titres immobilisés non libérés
- 28 Amortissements des immobilisations
 - 280 Amortissements des immobilisations incorporelles
 - 281 Amortissements des immobilisations corporelles
- 29 Dépréciation des immobilisations
 - 290 Dépréciation des immobilisations incorporelles
 - 291 Dépréciation des immobilisations corporelles
 - 296 Dépréciation des participations et créances rattachées à des participations
 - 297 Dépréciations des autres immobilisations financières

Classe 3 : comptes de stocks

- 31 Matières premières et fournitures
 - 311 Matières
 - 317 Fournitures
- 32 Autres approvisionnements
 - 321 Matières consommables
 - 322 Fournitures consommables
 - 326 Emballages
- 33 En-cours de production de biens
 - 331 Produits en cours
 - 335 Travaux en cours
- 34 En-cours de production de services
 - 341 Produits en cours
 - 345 Prestations de services en cours
- 35 Stocks de produits
 - 351 Produits intermédiaires

- 355 Produits finis
- 358 Produits résiduels
- 37 Stocks de marchandises
- 39 Dépréciation des stocks et en-cours
 - 391 Dépréciation des matières premières et fournitures
 - 392 Dépréciation des autres approvisionnements
 - 393 Dépréciation des en-cours de production de biens
 - 394 Dépréciation des en-cours de production de services
 - 395 Dépréciation des stocks de produits
 - 397 Dépréciation des stocks de marchandises

Classe 4 : comptes de tiers

- 40 Fournisseurs et comptes rattachés
 - 401 Fournisseurs
 - 403 Fournisseurs – effets à payer
 - 404 Fournisseurs d'immobilisations
 - 405 Fournisseurs d'immobilisation – effets à payer
 - 408 Fournisseurs – factures non parvenues
 - 409 Fournisseurs débiteurs
- 41 Usagers et comptes rattachés
 - 411 Usagers
 - 413 Usagers – effets à recevoir
 - 416 Usagers douteux ou litigieux
 - 418 Usagers – produits non encore livrés
 - 419 Usagers créditeurs
- 42 Personnel et comptes rattachés
 - 421 Personnel – rémunérations dues
 - 422 Comités d'entreprise, d'établissements
 - 425 Personnel – avances et acomptes
 - 426 Personnel – dépôts
 - 427 Personnel – oppositions
 - 428 Personnel – charges à payer et produits à recevoir
- 43 Sécurité sociale et autres organismes sociaux
 - 431 Sécurité sociale
 - 437 Autres organismes sociaux
 - 438 Organismes sociaux – charges à payer et produits à recevoir

Annexe 4 : Plan comptable général des associations

- 44 Etat et autres collectivités publiques
 - 441 Etat – subventions à recevoir
 - 442 Etat – impôts et taxes recouvrables sur des tiers
 - 444 Etat – impôts sur les bénéficiaires
 - 445 Etat – taxes sur le chiffre d'affaires
 - 447 Autres impôts, taxes et versements assimilés
 - 448 Etat – charges à payer et produits à recevoir
- 45 Confédération, fédération, associations affiliées et sociétaires
 - 451 Confédération, fédération et associations affiliées – compte courant
 - 455 Sociétaires – comptes courants
- 46 Débiteurs divers et créditeurs divers
 - 462 Créances sur cessions d'immobilisations
 - 464 Dettes sur acquisitions de valeurs mobilières de placement
 - 465 Créances sur cessions de valeurs mobilières de placement
 - 466 Droits divers
 - 467 Autres comptes débiteurs et créditeurs
 - 468 Divers – charges à payer et produits à recevoir
- 47 Comptes transitoires ou d'attente
 - 471 Recettes à classer
 - 472 Dépenses à classer et à régulariser
 - 475 Legs et donations en cours de réalisation
 - 476 Différence de conversion – actif
 - 477 Différence de conversion – passif
- 48 Comptes de régularisation
 - 481 Charges à répartir sur plusieurs exercices
 - 486 Charges constatées d'avance
 - 487 Produits constatés d'avance
 - 488 Comptes de répartition périodiques des charges et des produits
- 49 Dépréciation des comptes de tiers
 - 491 Dépréciation des comptes clients
 - 496 Dépréciation des comptes débiteurs divers

Classe 5 : comptes financiers

50 Valeurs mobilières de placement

- 503 Actions
- 506 Obligations
- 508 Autres valeurs mobilières de placement et créances assimilées
- 509 Versements restant à effectuer sur valeurs mobilières de placement non libérées
- 51 Banques, établissements financiers et assimilés
 - 511 Valeurs à l'encaissement
 - 512 Banques
 - 514 Chèques postaux
 - 518 Intérêts courus
 - 519 Concours bancaires courants
- 53 Caisse
 - 531 Caisse siège social
 - 532 Caisse des lieux d'activités
- 58 Virements internes
- 59 Dépréciation des comptes financiers

Classe 6 : comptes de charges

- 60 Achats (sauf 603)
 - 601 Achats stockés – matières premières et fournitures
 - 602 Achats stockés – autres approvisionnements
 - 603 Variations de stocks
 - 604 Achats d'études et prestations de services
 - 605 Achats de matériels, équipements et travaux
 - 606 Achats non stockés de matières et fournitures
 - 607 Achats de marchandises
 - 608 Frais accessoires d'achats
 - 609 Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats
- 61 Services extérieurs
 - 611 Sous-traitance
 - 612 Redevances de crédit-bail
 - 613 Locations
 - 614 Charges locatives et de co-propriété
 - 615 Entretien et réparations
 - 616 Primes d'assurance
 - 617 Etudes et recherches

Annexe 4 : Plan comptable général des associations

- 618 Divers
 - 619 Rabais, remises, ristournes obtenus sur services extérieurs
 - 62 Autres services extérieurs
 - 621 Personnel extérieur à l'association
 - 622 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires
 - 623 Publicité, publications, relations publiques
 - 624 Transports de biens et transports collectifs du personnel
 - 625 Déplacements, missions et réceptions
 - 626 Frais postaux et de télécommunications
 - 627 Services bancaires et assimilés
 - 628 Divers
 - 629 Rabais, remises, ristournes obtenus sur autres services extérieurs
 - 63 Impôts, taxes et versements assimilés
 - 631 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)
 - 633 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)
 - 635 Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts)
 - 637 Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)
 - 64 Charges de personnel
 - 641 Rémunérations du personnel
 - 643 Rémunérations du personnel artistique et assimilés
 - 645 Charges de sécurité sociale et de prévoyance
 - 647 Autres charges sociales
 - 648 Autres charges de personnel
 - 65 Autres charges de gestion courante
 - 651 Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires
 - 654 Pertes sur créances irrécouvrables
 - 655 Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun
 - 657 Subventions versées par l'association
 - 658 Charges diverses de gestion courante
 - 66 Charges financières
 - 661 Charges d'intérêts
 - 664 Pertes sur créances rattachées à des participations
 - 665 Escomptes accordés
 - 666 Pertes de change
 - 667 Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement
 - 668 Autres charges financières
 - 67 Charges exceptionnelles
 - 671 Charges exceptionnelles sur opérations de gestion
 - 672 Charges sur exercices antérieurs (à reclasser)
 - 675 Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés
 - 678 Autres charges exceptionnelles
 - 68 Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions et engagements
 - 681 Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions – charges d'exploitation
 - 686 Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions – charges financières
 - 687 Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions – charges exceptionnelles
 - 69 Impôts sur les bénéfices
 - 695 Impôts sur les sociétés (y compris impôts sur les sociétés des personnes morales non lucratives)
- Classe 7 : comptes de produits
- 70 Ventes de produits finis, prestations de services, marchandises
 - 701 Ventes de produits finis
 - 702 Ventes de produits intermédiaires
 - 703 Ventes de produits résiduels
 - 704 Travaux
 - 705 Etudes
 - 706 Prestations de services
 - 707 Ventes de marchandises
 - 708 Produits des activités annexes
 - 709 Rabais, remises, ristournes accordés par l'association
 - 71 Production stockée (ou déstockage)
 - 713 Variations de stocks (en-cours de production, produits)

Annexe 4 : Plan comptable général des associations

72 Production immobilisée	796 Transferts de charges financières
721 Immobilisations incorporelles	797 Transferts de charges exceptionnelles
722 Immobilisations corporelles	
74 Subventions d'exploitation	
75 Autres produits de gestion courante	
751 Redevances pour concessions, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	
752 Revenus des immeubles non affectés aux activités de l'association	
754 Collectes	
755 Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	
756 Cotisations	
758 Produits divers de gestion courante	
76 Produits financiers	
761 Produits des participations	
762 Produits des autres immobilisations financières	
763 Revenus des autres créances	
764 Revenus des valeurs mobilières de placement	
765 Escomptes obtenus	
766 Gains de change	
767 Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	
768 Autres produits financiers	
77 Produits exceptionnels	
771 Produits exceptionnels sur opérations de gestion	
772 Produits sur exercices antérieurs (à reclasser)	
775 Produits des cessions d'éléments d'actifs	
777 Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	
778 Autres produits exceptionnels	
78 Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et engagements	
781 Reprises sur amortissements et provisions	
786 Reprises sur provisions financières	
787 Reprises sur provisions exceptionnelles	
789 Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	
79 Transferts de charges	
791 Transferts de charges d'exploitation	